Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200624-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 24

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Délégations accordées au président par l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020, durant la crise sanitaire, et décisions validées.

L'ordonnance susvisée a accordé aux présidents des exécutifs des EPCI des délégations très étendues à l'exception de certaines rappelées dans le rapport.
Ces pouvoirs ont été soumis à certaines conditions dont celle de porter la question de valider ou non cette disposition par l'assemblée délibérante lors de la première réunion de l'organe délibérant qui suit l'entrée en vigueur de l'ordonnance 2020-391.
Comme stipulé dans l'ordonnance susvisée, le président de l'établissement public de coopération intercommunale a informé sans délai les conseillers communautaires des décisions qui ont été prises sur le fondement de cette ordonnance, décisions listées ci-dessous.
Conformément à cette ordonnance il a été rendu compte lors de ce conseil communautaire des décisions.
En fonction de la décision de l'assemblée et notamment si elle décide de mettre un terme à tout ou partie de la délégation, le conseil peut réformer les décisions prises par le président sur le fondement de celle-ci.

Conformément à l'ordonnance 2020-391, le conseil communautaire a décidé de maintenir les délégations attribuées aux exécutifs des EPCI.

Décisions :

- **Avenant règlement OPAH : Suite à l'avis favorable de l'échelon régional de l'Anah sur le projet d'avenant à la convention d'AMI centre-bourg, le Président a signé un avenant n°2 préalable à la mise en place de l'OPAH du Pays Berry Saint Amandois,**
- **SPANC : Président a signé une convention de mission confiée à Véolia pour une courte durée dans l'attente d'une décision politique sur le long terme,**
- **Versement d'une subvention d'un montant de 4 720 € effectué conformément à l'avis du bureau communautaire et à la teneur des débats ainsi qu'au vu de la délibération 2020 02 08 susvisée, au profit de l'association de la Maison Ecole du Grand Meaulnes,**
- **Compte tenu des besoins en personnel pour les centres de loisirs et des avantages notamment financiers, le service a été autorisé à proposer ce type de contrat aux animateurs saisonniers.**

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200624-DE

- **Une convention relative à la contribution financière de la Communauté de communes Berry Grand Sud à hauteur de 50 000 € pour participer au Fonds Renaissance mis en place par le Conseil Régional Centre Val de Loire pour venir en aide aux entreprises impactée par la crise sanitaire liée au COVID19, a été signée et transmise au Président de la Région Centre Val de Loire.**

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200625-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 25

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : CESSION DE L'ANCIENNE USINE DOUX - LE CHATELET

La société Alternative Container, présidée par M. Arnaud Rochebois, a fait part de son souhait d'acquérir le site de l'ancienne usine Doux au Châtelet, à l'exception du bâtiment administratif et du bâtiment contigu : la maisonnette le long de la route.

Les parcelles concernées sont :

- Une partie de la parcelle AC 350 pour une superficie de 1 ha 64 a 35 ca
- et AC 269 pour une superficie de 15 a 27 ca

soit un totale de 1 ha 79 a 62 ca.
Le découpage parcellaire est assuré par M. Serge PHILIPPOT, géomètre à Saint-Amand.

Il sera établi une promesse de vente à 4 ans. L'acquéreur sera propriétaire du bien à compter de la signature de l'acte authentique de vente qui pourra se conclure avant le terme des 4 ans.

Le prix de vente proposé est de 90 000 €. L'indemnité d'occupation proposée pendant la période de jouissance des biens, préalable à la vente, est de 984,71 € par mois, à compter de la date de la signature de la promesse de vente, les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.

La promesse de vente et l'acte authentique seront établis par Maître Danjon, Notaire à Bourges (18).

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de vendre aux conditions sus indiquées le site de l'ancienne usine Doux au Châtelet à la société Alternative Container et autorise le président à signer tous les actes afférents à cette opération.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200626-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 26

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Budget principal 2020 - Affectation des résultats 2019

Ci-après pour rappel les chiffres du compte administratif 2019 voté le 26/02.

	Opérations de l'exercice				
Budget principal	**DEPENSES**	**RECETTES**	**Résultats de l'exercice**	**Résultats reportés n-1**	**RESULTATS de clôture**
FONCTIONNEMENT	3 916 166,18 €	3 918 952,62 €	2 786,44 €	1 753 028,04 €	1 755 814,48 €
INVESTISSEMENT	2 577 975,78 €	658 118,18 €	-1 919 857,60 €	2 315 985,75 €	396 128,15 €
Total	**6 494 141,96 €**	**4 577 070,80 €**	**-1 917 071,16 €**	**4 069 013,79 €**	**2 151 942,63 €**
Solde des restes à réaliser	1 344 464,96 €	833 224,10 €	- €	- €	- 511 240,86 €
Excédent net disponible					**1 640 701,77 €**

L'affectation des résultats découle des calculs suivants :

Affectation des résultats 2019 au BP 2020

Section d'investissement			
Résultat			
Déficit reporté 001	0,00 €	Excédent reporté (001)	2 315 985,75 €
Dépenses investissement 2019	2 577 975,78 €	Recettes investissement 2019	658 118,18 €
TOTAL	**2 577 975,78 €**	**TOTAL**	**2 974 103,93 €**
I-Résultat d'investissement (à reprendre au compte budgétaire 001)	**396 128,15 €**		
Restes à Réaliser			
Dépenses	1 344 464,96 €	Recettes	833 224,10 €
II- Soldes Restes à réaliser	**-511 240,86 €**		
III-Besoin de financement (Cumul I et II)	**-115 112,71 €**		

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200626-DE

Section de fonctionnement			
Résultat			
Déficit reporté (002)	0,00 €	Excédent reporté (002)	1 753 028,04 €
Dépenses fonctionnement	3 916 166,18 €	Recettes fonctionnement	3 918 952,62 €
TOTAL	**3 916 166,18 €**	**TOTAL**	**5 671 980,66 €**
IV-Résultat à affecter	**1 755 814,48 €**		
Affectation des résultats Proposée			
En investissement (III) A prévoir établir titre au 1068	**115 112,71 €**		
En Fonctionnement (IV-III) A reprendre au compte budgétaire 002 compte de bilan 110	**1 640 701,77 €**		

Compte tenu d'un résultat de fonctionnement de 1 755 814,48 € à affecter, des besoins de financement de la section d'investissement à hauteur de 115 112,71 €, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de l'affectation des résultats suivante :

- **1 640 701,77 € en section de fonctionnement au compte 002 du BP 2020**
- **115 112,71 € en section d'investissement au compte 1068 du budget primitif principal 2020.**

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200627-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 27

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 41 Contre 0 Abstentions 1

Objet : Budget principal 2020

Après une présentation détaillée de la section de fonctionnement et, par opération, de la section d'investissement, le projet de budget primitif principal a été soumis au vote de l'assemblée par chapitre.

Dépenses de fonctionnement Projet budget principal 2019	Rappel Budget voté 2019	BP 2020
002 Déficit de fonctionnement reporté		9 373,08 €
011 Charges à caractère général	1 008 158 €	983 711,00 €
012 Frais de personnel	700 000 €	689 600,00 €
014 D'atténuation de produits comprenant notamment les attributions de compensation et le FNGIR	1 950 513 €	1 972 985,00 €
65 Autres charges de gestion courante	686 100 €	868 865,00 €
66 Charges financières	42 000 €	40 200,92 €
67 Charges exceptionnelles	133 300 €	25 000,00 €
022 Dépenses imprévues	330 000 €	340 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	175 000 €	50 000,00 €
042 Charges d'amortissement	454 023 €	404 281,00 €
TOTAL	**5 479 094 €**	**5 384 016,00 €**

Recettes de fonctionnement Projet budget principal 2019	Rappel Budget voté 2019	BP 2020
002 Report des excédents	1 753 028,04 €	1 640 701,77 €
013 Atténuations de charges	5 000 €	9 040,00 €
70 Encaissement de produits des services	20 000 €	29 998,23 €
731 Fiscalité locales	2 442 527 €	2 458 799,00 €
73 impôts et taxes	115 000,00 €	112 000,00 €
74 Dotations et subventions	925 252 €	890 128,00 €
75 Produit de gestion courante	47 809,96 €	75 180,00 €
77 Produits exceptionnels	11 800 €	0,00 €
042 Amortissement de subventions	158 677 €	158 169,00 €
TOTAL	**5 476 094 €**	**5 384 016,00 €**

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200627-DE

	SECTION D'INVESTISSEMENT Projet budget principal 2019	Report 2019	Propositions nouvelles 2020	Budget 2020 total
1	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisation incorporelles	0,00 €		
204	Subventions d'équipements versées (sauf opération)	832 343,00 €	162 000,00 €	994 343,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 954,37 €	37 705,00 €	41 659,37 €
23	Immobilisations en cours (sauf opération)	508 157,59 €	347 296,00 €	855 463,59 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	153 203,00 €	153 203,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €	158 169,00 €	158 169,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 344 464,96**	**860 873,04**	**2 205 338,00 €**
	RECETTES D'INVESTISSEMENT Projet budget principal 2019	**Report 2019**	**Propositions nouvelles 2020**	**Budget 2020 total**
1	Excédent d'Investissement reporté		396 128,15 €	396 128,15 €
13	Subvention d'investissement	824 941,90 €	136 934,00 €	961 875,90 €
16	Emprunts et dettes assimilés (hors 165)	0,00 €		
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 282,20 €	384 770,75 €	393 052,95 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0,00 €	404 281,00 €	404 281,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**833 224,10**	**1 372 113,90 €**	**2 205 338,00 €**
	Excédent ou déficit	**- 511 240,86 €**	**511 240,86 €**	

Le conseil communautaire, vote, à raison d'une abstention (Mme Lerude) le budget primitif 2020 tel que proposé.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200628-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 28

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Taux d'imposition 2020

Il a été proposé au conseil de maintenir les taux votés l'année précédente afin **de ne pas augmenter la pression fiscale du contribuable.**

L'assemblée, après été informée de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 (Etat 1259), décide, à l'unanimité, de maintenir les taux à leur niveau, tels qu'indiqués dans le tableau ci-après pour un produit total attendu de 1 985 995 €.

	Bases prévisionnelles 2020	Taux %	Produits en euros
Taxe d'habitation	11 822 000 €	9,54	1 127 819 €
Taxe Foncière Bâti	9 574 000 €	1,85	177 119 €
Taxe Foncière Non Bâti	2 229 000 €	6,68	148 897 €
CFE	2 168 000 €	24,50	531 160 €
Total	25 793 000 €		1 985 995 €

A ce montant se rajoute la somme de 8 152 € au titre du produit de la taxe additionnelle FNB.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200629-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 29

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Tarifs Centres de loisirs

Il a été proposé de voter les tarifs appliqués au centre de loisirs et qui sont identiques à ceux de 2019, à savoir :

Quotient familial sup à 586 :	
Demi-journée :	4 €
Journée :	5 €
Quotient familial inf. à 586 :	
Demi-journée :	2 €
journée :	3 €
Quotient familial inf. à 340 :	
Demi-journée :	1 €
Journée :	2 €

Le conseil communautaire a voté, à l'unanimité, les tarifs tels que proposés.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200630-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 30

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Piscine – Tarifs et fonctionnement

Il est proposé de voter les tarifs appliqués pour 2019 :

- ✓ **Adultes 3 € - Carte 10 entrées 25 €**
- ✓ **Enfants 2.50 € - Carte 10 entrées 20 €**
- ✓ **Aquagym – Cours de natation – Activités diverses 2 €**
- ✓ **Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans**
- ✓ **Consommations :**
  - **Boissons 2 €**
  - **Glaces 1 € 1,50 € et 2 €**

Il est proposé également :

- ✓ **De reconduire le contrat de maintenance avec VEOLIA**
- ✓ **De l'ouverture des postes saisonniers nécessaires pour la saison 2020 :**
  - **1 surveillant de baignade titulaire du BNSSA**
  - **1 maitre-nageur diplômé d'état (BESAN)**

Le conseil communautaire approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200631-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 31

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Adhésions associations

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de renouveler les adhésions et les cotisations suivantes :

- **Association des maires du Cher pour 100 €.**
- **Association des maires de France pour 560 €.**
- **Amorce pour un montant de 345 €.**
- **ADCF pour un montant de 1 320 €.**
- **Adefibois pour un montant de 200 €.**
- **Les Francas pour un montant de 185 €.**
- **Association TGV pour un montant de 150 €.**

Étant entendu que certains montants indiqués correspondent aux montants 2019 et devront être actualisés lorsque ces organismes auront défini leurs contributions. Les crédits correspondants sont inscrits au compte 6281.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200632-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 32

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Subvention d'équilibre au budget annexe Contrat Culturel de Territoire

Afin d'équilibrer le budget annexe du contrat culturel du territoire le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de verser depuis le budget principal de 113 000 €, montant qui sera imputé sur le compte « 657363 Établissement public à caractère administratif ».

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200633-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 33

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Subvention d'équilibre au budget annexe Office de Tourisme

Afin d'équilibrer le budget annexe de l'Office de Tourisme, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de verser au budget annexe de l'office de tourisme, depuis le budget principal 79 000 €, somme qui sera imputée sur le compte « 657363 Établissement public à caractère administratif ».

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud Le Cher

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200634-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 34

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Subvention Concours National Charolais

L'association Charolais Cœur de France (Association des éleveurs du Cher et de l'Indre) organise du 3 au 5 septembre 2020 le Concours National Charolais sur le site du Pôle du Cheval et de l'Ane.

Afin d'appuyer leur démarche, l'association sollicite un partenariat financier de la Communauté de communes.

Les membres du bureau communautaire proposent la somme de 4 000 €.

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 4 000 € à l'association Charolais Cœur de France.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200635-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 35

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Budget SPANC 2020 – Affectation des résultats 2019

Ci-après le rappel des résultats du CA voté en février.

	Opérations de l'exercice				
Budget annexe SPANC	**DEPENSES**	**RECETTES**	**Résultats de l'exercice**	**Résultats reportés n-1**	**RESULTATS de clôture**
FONCTIONNEMENT	24 437,91 €	24 437,93 €	0,02 €	6 106,23 €	6 106,25 €
INVESTISSEMENT	- €	- €	- €	498,97 €	498,97 €
Total	**24 437,91 €**	**24 437,93 €**	**0,02 €**	**6 605,20 €**	**6 605,22 €**
Solde des restes à réaliser	- €	- €	- €		- €
Excédent net disponible					**6 605,22 €**

L'affectation des résultats découle des calculs suivants :
Affectation des résultats 2019 au BP 2020

Section d'investissement			
Résultat			
Déficit reporté 001	0,00 €	Excédent reporté (001)	498,97 €
Dépenses investissement 2019	- €	Recettes investissement 2019	- €
TOTAL	- €	**TOTAL**	498,97 €
I-Résultat d'investissement (à reprendre au compte budgétaire 001)	**498,97 €**		
Restes à Réaliser			
Dépenses	- €	Recettes	- €
II- Soldes Restes à réaliser	- €		
III-Besoin de financement (Cumul I et II)	- €		

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200635-DE

Section de fonctionnement			
Résultat			
Déficit reporté (002)	0,00 €	Excédent reporté (002)	6 106,23 €
Dépenses fonctionnement	24 437,91 €	Recettes fonctionnement	24 437,93 €
TOTAL	**24 437,91 €**	**TOTAL**	**30 544,16 €**
IV-Résultat à affecter	**6 106,25 €**		
Affectation des résultats Proposée			
En investissement (III) A prévoir établir titre au 1068	- €		
En Fonctionnement (IV-III) A reprendre au compte budgétaire 002 compte de bilan 110	**6 106,25 €**		

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de reprendre les résultats de 2019 comme suit :
- **6 106,25 € au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif annexe SPANC 2020**
- **498,97 € au compte 001 de la section d'investissement du budget primitif annexe SPANC 2020**

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200636-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 36

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Budget SPANC 2020

Le conseil communautaire vote, à l'unanimité, le budget annexe SPANC 2020 par chapitre selon les indications précédentes récapitulées dans le tableau ci-après.

comptes		Réalisé 2019	BP 2020
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
002	**Déficit d'exploitation reporté**	**0,00 €**	**0,00 €**
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**19 973,18 €**	**33 000,00 €**
6226	Honoraires	19 973,18 €	33 000,00 €
6288	Divers services extérieurs	0,00 €	0,00 €
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**0 €**	**500,00 €**
6542	Créances éteintes	0 €	500,00 €
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00 €	0,00 €
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**262,76 €**	**000,00 €**
673	Titres annules (sur exercices antérieurs)	262,76 €	500,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**20 235,94 €**	**34 000,00 €**
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
2	**EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES**	**6 104,12 €**	**6 106,25 €**
70	**PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES**	**20 236,04 €**	**27 893,75 €**
7062	Redevances d'assainissement non collectif	20 236,04 €	27 893,75 €
70848	aux autres organismes	0,00 €	0,00 €
70878	par d'autres redevables	0,00 €	0,00 €
042	**OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS**	**2,01 €**	**0,00 €**
777	Quote-part des subventions d'investissement transféré	2,01 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**26 342,17 €**	**34 000,00 €**
	DEFICIT OU EXCEDENT	**6 106,23 €**	**0,00 €**

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200636-DE

Comptes	*SECTION D'INVESTISSEMENT*	réalisé 2019	Total BP 2020
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
21	**Immobilisation corporelles**	**0,00 €**	**498,97 €**
2183	Matériel de Bureau et matériel informatique	0,00 €	498,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**498,97 €**
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
1	**Excédent d'Investissement reporté**	**498,97 €**	**498,97 €**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00 €**	**0,00 €**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00 €**	**0,00 €**
138	**Autres subv. d'invest. non transférables**	**0,00 €**	**0,00 €**
26	**Participations et créances rattachées à des participations**	**0,00 €**	**0,00 €**
021	**Virement de la section de fonctionnement**	**0,00 €**	**0,00 €**
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**498,97 €**	**498,97 €**
	Excédent ou déficit	**498,97 €**	**0,00 €**

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200637-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 37

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Budget Tourisme 2020 – Affectation des résultats 2019

Ci-après le rappel des résultats du CA voté en février.

	Opérations de l'exercice				
Budget annexe SPANC	DEPENSES	RECETTES	Résultats de l'exercice	Résultats reportés n-1	RESULTATS de clôture
FONCTIONNEMENT	115 013,39 €	81 962,14 €	-33 051,25 €	55 294,24 €	22 242,99 €
INVESTISSEMENT	69 647,72 €	40 341,97 €	-29 305,75 €	-4 118,71 €	-33 424,46 €
Total	**184 661,11 €**	**122 304,11 €**	**-62 357,00 €**	**51 175,53 €**	**-11 181,47 €**
Solde des restes à réaliser	80 371,00 €	106 785,00 €	- €	- €	26 414,00 €
Excédent net disponible					**15 232,53 €**

L'affectation des résultats découle des calculs suivants :

Affectation des résultats 2019 au BP 2020

Section d'investissement			
Résultat			
Déficit reporté 001	4 118,71 €	Excédent reporté (001)	0,00 €
Dépenses investissement 2019	69 647,72 €	Recettes investissement 2019	40 341,97 €
TOTAL	73 766,43 €	**TOTAL**	40 341,97 €
I-Résultat d'investissement (à reprendre au compte budgétaire 001)	**-33 424,46 €**		
Restes à Réaliser			
Dépenses	80 371,00 €	Recettes	106 785,00 €
II- Soldes Restes à réaliser	26 414,00 €		
III-Besoin de financement (Cumul I et II)	-7 010,46 €		

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200637-DE

Section de fonctionnement			
Résultat			
Déficit reporté (002)	0,00 €	Excédent reporté (002)	55 294,24 €
Dépenses fonctionnement	115 013,39 €	Recettes fonctionnement	81 962,14 €
TOTAL	**115 013,39 €**	**TOTAL**	**137 256,38 €**
IV-Résultat à affecter	**22 242,99 €**		
Affectation des résultats Proposée			
En investissement (III) A prévoir établir titre au 1068	**7 010,46 €**		
En Fonctionnement (IV-III) A reprendre au compte budgétaire 002 compte de bilan 110	**15 232,53 €**		

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement du budget annexe de l'office de tourisme de 22 242,99 € de la manière suivante :

- **7 010,46 € au compte 1068 recettes d'investissement BP 2020 et**
- **15 232,53 € au compte 002 du BP 2020 recettes de fonctionnement**

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200638-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 38

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Budget Tourisme 2020

Le Conseil communautaire vote, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2020 de l'Office de Tourisme tel que proposé.

Section de fonctionnement

Comptes		Réalisé 2019	Budget Prévisionnel 2020
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
002	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 379,15 €	26 720,00 €
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	67 549,56 €	68 950,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	13 730,00 €
73	Impots et taxes	793,60 €	1 116,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 291,08 €	5 925,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	115 013,39 €	116 441,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
013	ATTENUATION DE CHARGES	710,00 €	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 742,00 €	2 983,47 €
73	IMPOTS ET TAXES	8 287,32 €	6 137,00 €
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	69 222,82 €	92 088,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00 €	0,00 €
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	55 294,24 €	15 232,53 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	137 256,38 €	116 441,00 €
	DEFICIT OU EXCEDENT	22 242,99 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200638-DE

Section d'Investissement

Comptes	*SECTION D'INVESTISSEMENT*	Réalisé 2019	RAR 2019	Propositions nouvelles 2020	Total Budget Prévisionnel 2020
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
1	Déficit d'investissement reporté	4 118,71 €	0,00 €	33 424,46 €	33 424,46 €
20	Immobilisation incorporelles	4 754,73 €	6 963,00 €	0,00 €	6 963,00 €
21	Immobilisation corporelles	44 147,72 €	800,00 €	4 625,54 €	5 425,54 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	20 745,27 €	72 608,00 €	0,00 €	72 608,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	73 766,43 €	80 371,00 €	38 050,00 €	118 421,00 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	Excédent d'Investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 305,62 €	0,00 €	7 010,46 €	7 010,46 €
13	Subvention d'investissement	0,00 €	34 177,00 €	-1 299,46 €	32 877,54 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 291,08 €	0,00 €	5 925,00 €	5 925,00 €
041	Opérations patrimoniales		0,00 €	0,00 €	0,00 €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	20 745,27 €	72 608,00 €	0,00 €	72 608,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	40 341,97 €	106 785,00 €	11 636,00 €	118 421,00 €
	DEFICIT OU EXCEDENT	- 33 424,46 €	26 414,00 €	-26 414,00 €	0,00 €

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200639-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 39

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Budget Culture 2020 – Affectation des résultats 2019

Ci-après le rappel des résultats du CA voté en février.

	Opérations de l'exercice				
Budget principal	**DEPENSES**	**RECETTES**	**Résultats de l'exercice**	**Résultats reportés n-1**	**RESULTATS de clôture**
FONCTIONNEMENT	170 560,53 €	145 219,38 €	-25 341,15 €	34 805,16 €	9 464,01 €
INVESTISSEMENT	35 481,48 €	11 768,59 €	-23 712,89 €	34 002,20 €	10 289,31 €
Total	**206 042,01 €**	**156 987,97 €**	**-49 054,04 €**	**68 807,36 €**	**19 753,32 €**
Solde des restes à réaliser	17 520,00 €	0,00 €	- €	- €	17 520,00 €
Excédent net disponible					**2 233,32 €**

L'affectation des résultats découle des calculs suivants :
Affectation des résultats 2019 au BP 2020

Section d'investissement			
Résultat			
Déficit reporté 001	0,00 €	Excédent reporté (001)	34 002,20 €
Dépenses investissement 2019	35 481,48 €	Recettes investissement 2019	11 768,59 €
TOTAL	35 481,48 €	**TOTAL**	45 770,79 €
I-Résultat d'investissement (à reprendre au compte budgétaire 001)	**10 289,31 €**		
Restes à Réaliser			
Dépenses	17 520,00 €	Recettes	- €
II- Soldes Restes à réaliser	-17 520,00 €		
III-Besoin de financement (Cumul I et II)	-7 230,69 €		

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200639-DE

Section de fonctionnement			
Résultat			
Déficit reporté (002)	0,00 €	Excédent reporté (002)	34 805,16 €
Dépenses fonctionnement	170 560,53 €	Recettes fonctionnement	145 219,38 €
TOTAL	**170 560,53 €**	**TOTAL**	**180 024,54 €**
IV-Résultat à affecter	**9 464,01 €**		
Affectation des résultats Proposée			
En investissement (III) A prévoir établir titre au 1068	**7 230,69 €**		
En Fonctionnement (IV-III) A reprendre au compte budgétaire 002 compte de bilan 110	**2 233,32 €**		

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de reprendre l'excédent de fonctionnement 2019 de 9 464,01 € et d'affecter :

- **7 230,69 € au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif annexe contrat Culturel 2020**
- **2 233,32 € au compte 002 de la section de fonctionnement du budget annexe contrat Culturel 2020**

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200640-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 40

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Budget Culture 2020

Le conseil communautaire vite, à l'unanimité, le budget annexe du Contrat Culturel 2020 par chapitre tel que proposé.

Comptes	BP 2020 Contrat Culturel de Territoire	Réalisé au 31/12/2019	Budget prévisionnel 2020
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
001	Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 423,42 €	79 746,00 €
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	75 337,38 €	83 500,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 266,35 €	12 114,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	6 892,00 €
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 533,38 €	9 377,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	170 560,53 €	191 629,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
013	ATTENUATION DE CHARGES	12 477,25 €	12 500,00 €
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	126 828,42 €	158 244,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 913,71 €	1 186,68 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00 €	17 465,00 €
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	34 805,16 €	2 233,32 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	180 024,54 €	191 629,00 €
	DEFICIT OU EXCEDENT	9 464,01 €	0,00 €

Comptes	*BP 2020 Contrat culturel de territoire SECTION D'INVESTISSEMENT*	total CA 2019	RAR 2019	Dépenses ou recettes nouvelles 2020	TOTAL BP 2020
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
20	Immobilisation incorporelles	0,00 €	17 520,00 €	0,00 €	17 520,00 €
21	Immobilisation corporelles	35 481,48 €	0,00 €	2 151,00 €	2 151,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	17 465,00 €	17 465,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200640-DE

	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**35 481,48 €**	**17 520,00 €**		
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001	**Excédent d'Investissement reporté**	**34 002,20 €**	**0,00 €**		
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**235,21 €**	**0,00 €**	**10 577,69 €**	**10 577,69 €**
13	**Subvention d'investissement**	**10 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
021	**Virement de la section de fonctionnement**	**0,00 €**	**0,00 €**	**6 892,00 €**	**6 892,00 €**
040	**Opé. d'ordre de transferts entre sections**	**1 533,38 €**	**0,00 €**	**9 377,00 €**	**9 377,00 €**
041	**Opérations patrimoniales**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**45 770,79 €**	**0,00 €**	**37 136,00 €**	**37 136,00 €**
	DEFICIT OU EXCEDENT	**10 289,31 €**	**-17 520,00 €**	**17 520,00 €**	**0,00 €**

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 23/06/2020
Reçu en préfecture le 23/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200641-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 41

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Subvention 2020 - Association Les Barbouillauds

Conformément à la convention d'objectifs passée avec l'association Les Barbouillauds et renouvelée pour une période de 5 ans (2017-2021), il convient de verser l'aide au titre de l'année 2020 et selon les modalités de versement stipulées dans la convention, à savoir 50 000 € par site.

Le conseil communautaire autorise, à l'unanimité, le versement de l'aide au titre de l'année 2020 à l'association gestionnaire des micro-crèches de Préveranges et Culan, conformément aux dispositions de la convention d'objectifs.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Jean-Luc BRAHITI

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200642-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à St Priest la Marche, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BRAHITI.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 45

Délibération No 2020 06 42

Etaient présents :
Délégués titulaires : M./Mmes AMIZET Philippe (Epineuil le Fleuriel), AUPETIT Fabrice (Beddes), BARRET Patrice (Le Châtelet), BERÇON Guy (Saint-Vitte), BEURDIN Béatrice (St Georges de Poisieux), BISSON Patrick (Ineuil), BOUCHERAT Christelle (Vesdun), BRAHITI Jean-Luc (Saint-Jeanvrin), **Président**, CAIA Gilbert (Châteaumeillant), CAORS Jean-Louis (Arcomps), CARDONEL Gérard (Saulzais le Potier), **vice-président**, CASSONNET Christiane (Le Châtelet), CLUZEL BURON Catherine (Châteaumeillant), DAUMARD Florence (Châteaumeillant), DESABRES Claude (Châteaumeillant), DESAGES Isabelle (Châteaumeillant), DUBREUIL Dominique (Morlac), DUMONT Michel (Châteaumeillant), DUPLAIX Pascal (Loye sur Arnon), DUPLESSI Jean-Paul (Maisonnais), DURAND Gérard (Saint-Saturnin), DURANT Frédéric (Châteaumeillant), FOURDRAINE Martine (Ids-Saint-Roch), **vice-présidente,** GASPAROUX André (Préveranges), GIRAUD Jean (Saint-Priest-la-Marche), HERAULT Gilles (Ardenais), LERUDE Florence (Sidiailles), LEVACHER Fabienne (Rezay), MORIER Jean-Marie (Faverdines), NAULEAU Nicolas (Culan), **vice-président**, PERROT Bernadette (Le Châtelet), PIGOIS Fabrice (Préveranges), POINTEREAU Gilles (Vesdun), ROSSI Jacques (La Perche), ROUX Joachim (Culan), SARTIN Marie (Ainay-le-Vieil), SCHNURER Claude (St Pierre les Bois), VILLERS Sébastien (Reigny), **vice-président.**
Délégué(e)s suppléant(e)s : M./Mmes FERRY Anne-Marie (La Celette), OMER Nathalie (St Maur),
Absents excusés : M./Mmes CHATEAU Philippe (La Celette), DETARET Daniel (Saint-Hilaire en Lignières), LUREAU Jean-François (Le Châtelet), MUNOZ Pascal (Saint-Christophe-le -Chaudry), PERROT Francis (Saint-Hilaire en Lignières),
Absents : M./Mmes BROSSAT Marilyn (Touchay), COURZADET Patrick (Saint-Maur),
Assistait également M. FOURRE Daniel, **vice-président**.
M. Détaret a donné pouvoir à Mme Perrot Bernadette
M. Perrot Francis a donné pouvoir à Mme Fourdraine
M. Giraud a été élu secrétaire

Nombre de votants : 42 Pour 42 Contre 0 Abstentions 0

Objet : Modification du règlement d'attribution d'aides au TPE

Durant cette crise sanitaire, il est apparu nécessaire de compléter le cadre d'intervention des aides aux TPE pour permettre aux intercommunalités de financer les besoins en trésorerie des entreprises en dessous de 5 000 €.

Par délibération N°2018 12 80 le conseil communautaire a approuvé un règlement d'aide pour les Très Petites Entreprises permettant l'attribution de subventions inférieures à 5 000 € selon des modalités définies dans le règlement et par délégation du Conseil Régional Centre Val de Loire seul habilité à accorder des aides directes aux entreprises.

Suite à une négociation avec le Conseil Régional Centre Val de Loire il a été décidé de permettre de faire évoluer ce règlement afin d'attribuer des Aides exceptionnelles pour les besoins en trésorerie des entreprises impactées par la crise sanitaire.

Il est donc proposé de valider le Cadre d'intervention de la communauté de communes Berry Grand Sud pour des aides exceptionnelles pour les besoins en trésorerie des entreprises dans le cadre d'un règlement annexe au cadre de l'aide en faveur des TPE.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du règlement (UE) N° 1407/2013 de la commission du 18/12/13 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides « de minimis ».

L'objectif poursuivi par la mise en place de ce dispositif est de favoriser le maintien de l'activité sur le territoire en accompagnant les entreprises ayant subi un arrêté de fermeture administrative liée au COVID-19. Cette aide est ouverte du 1er juillet au 31 décembre 2020 pour les entreprises artisanales inscrites au Répertoire des Métiers et les entreprises de commerce ou prestataires de services, inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés ; ayant leur siège social sur le territoire de la Communauté de Communes Berry Grand Sud ; réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 M€ HT ;employant moins de 11 salariés ; ayant subi une fermeture administrative liée au COVID-19 pour la totalité de son activité.

Envoyé en préfecture le 24/06/2020
Reçu en préfecture le 24/06/2020
Affiché le
ID : 018-200049484-20200618-20200642-DE

Sont éligibles les besoins en trésorerie, constituée pour assurer des dépenses essentielles au fonctionnement et au redémarrage de l'activité (reconstitution d'un stock, approvisionnement de proximité en matière premières/consommables…).

La subvention sera de 80 % des besoins en trésorerie sans pouvoir être inférieure à 500 € ni supérieure à 1 500 €.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la modification du règlement d'attribution d'aides au TPE, afin d'attribuer des aides exceptionnelles pour les besoins en trésorerie des entreprises impactées par la crise sanitaire et d'affecter 25 000 € au titre du budget 2020.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,

Communauté de Communes Berry Grand Sud 18 CHER

Jean-Luc BRAHITI